



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de SAINTE FORTUNADE

L'an **deux mil vingt, le quinze octobre**, à **18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINTE FORTUNADE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Martine DUPIN DE BEYSSAT**.

Étaient présents : Mme Martine DUPIN DE BEYSSAT, M. Frédéric BOUYSSON, Mme Sylvie LAFORGE, M. Sylvain PORTA, Mme Brigitte MASMONTÉIL, M. Philippe SOURIE, Mme Jacqueline LEYRAT, M. Laurent DELAGE, Mme Caroline BROSSARD, M. Patrick COLY, Mme Marie Louise CHAMBEAUDIE, Mme Emilie BLANCHARD, M. Vincent MOSQUERA, M. Anthony MONTEIL, Mme Isabelle BESANGER, M. Richard BONNET, M. Philippe PERNET.

Étaient absents excusés : M. Xavier DURAND, Mme Sophie LACOMBE.

Procurations : M. Xavier DURAND en faveur de M. Frédéric BOUYSSON, Mme Sophie LACOMBE en faveur de M. Philippe SOURIE.

Secrétaire : M. Richard BONNET.

Procès-verbal du 9 Septembre : le point 1 de l'ordre du jour est complété comme suit : Les élus de la liste « Sainte-Fortunade, Avançons ensemble » estiment que la création d'un parking supplémentaire n'est pas nécessaire à cet endroit au vu du nombre de places qui restent disponibles la plupart du temps à 50 m en dessous de ce lieu entre la maison « Antraygue » et la pharmacie en bordure du CD 940.

Installation nouveau conseiller municipal

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Mme Caroline DELAGE-LAFFOND en date du 23 septembre 2020. Conformément à l'article L.270 du Code Electoral et à sa position sur la liste "Sainte-Fortunade, Avançons ensemble", Monsieur Philippe PERNET est de droit membre du Conseil Municipal de la Commune.

Madame le Maire demande donc à Philippe PERNET s'il accepte sa nomination en qualité de conseiller municipal.

Il répond « J'accepte le mandat de conseiller municipal ».

Article L 21-21-1 du code des Collectivités Territoriales.

Le nouveau tableau du Conseil Municipal est annexé à la présente délibération.

Modification CCAS

Suite à la démission de Madame Caroline DELAGE-LAFFOND, il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau représentant du Conseil Municipal au sein du CCAS.

Un seul candidat se fait connaître : Monsieur Philippe PERNET

Est élu, à l'unanimité, en qualité d'administrateur du CCAS Monsieur Philippe PERNET.

19 VOTANTS - 19 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

Modification délégué EPCI

En raison de la démission de Caroline DELAGE-LAFFOND il y a lieu de procéder à un nouveau vote pour la désignation des délégués au sein des organisme extérieurs suivants : FDEE de la Corrèze - Secteur d'Electrification de Tulle Sud
et le SIVOM de la Vallée du Coiroux

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue (19 voix), a élu les délégués suivants pour représenter la commune

1/ Secteur d'Electrification de Tulle Sud :

Titulaires : Vincent MOSQUERA - Philippe PERNET

Suppléants : Frédéric BOUYSSON - Anthony MONTEIL

3/ SIVOM de la Vallée du Coiroux :

Titulaires : Xavier DURAND- Sylvie LAFORGE

Suppléants : Philippe PERNET - Isabelle BESANGER

19 VOTANTS - 19 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

Modifications tableau des commissions municipales

En raison des modifications intervenues dans la composition du Conseil Municipal, le tableau des commissions municipales est modifié. Un exemplaire sera transmis à chaque conseiller.

Règlement intérieur du Conseil Municipal

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le projet de règlement intérieur du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- approuve le règlement intérieur du Conseil Municipal.

19 VOTANTS - 19 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

Virements de crédits

Suite à l'annulation de plusieurs locations de salles communales, il y a lieu d'effectuer un virement de crédits budgétaires pour permettre le remboursement des acomptes versés :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINT°/CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS	COMPTES	MONTANTS
Dépenses imprévues	022	-1 000,00		
Titres annulés sur exercice antérieurs			673	1 000,00
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		1 000,00		1 000,00

19 VOTANTS - 19 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

Modification tableau des effectifs

La nomination de l'agent au grade d'Agent de maîtrise requiert une délibération pour modifier le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'adopter la suppression et création de l'emploi suivant :

1/ à compter du 1er Janvier 2021 :

- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal 2ème classe
- création d'un emploi permanent à temps complet d'agent de maîtrise

Les crédits nécessaires seront prévus au budget.

19 VOTANTS - 19 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

Demande de subvention FFF pour rénovation vestiaires

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des vestiaires la commune peut bénéficier d'une aide de la Fédération Française de Football.

Il demande au Conseil Municipal de délibéré pour solliciter cette aide.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- sollicite une aide de la Fédération Française de Football pour la rénovation des vestiaires pour un montant de 20 000 €,
- autorise Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de cette décision.

19 VOTANTS - 19 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

Mise à enquête publique - Aliénations:

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de plusieurs riverains sollicitant l'aliénation de chemins ruraux:

- un chemin rural au Pont desservant la propriété BAUR (section AI n°524)
- un chemin rural au Noual traversant la propriété de VALADE Eric (section AH n°265-237-368-77-76),
- une partie du chemin rural à la Souletie desservant la propriété TASSAIN (AT n°226)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- décide de mettre à enquête publique ces demandes d'aliénations,
- charge Madame le Maire de l'application de cette décision

19 VOTANTS - 19 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

Régularisations cadastrales:

- CR la Tour Delbos: aliénation et création chemin - propriété DELAGE-LAFFOND
 - CR au Pont : aliénation chemin - propriété COLY
 - Classement d'un chemin au Pont
 - CR à la Gaulie: classement chemin
-

Approbation rapport Eau 2019

Madame le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2019

19 VOTANTS - 19 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

Désignation membres commission électorale

La loi n°2016-1048 du 01/08/2016 a réformé les modalités d'inscription sur les listes électorales et institué un répertoire électoral unique (REU) et a créé les commissions de contrôle.

Dans les communes de plus de 1000 habitants avec deux listes lors des dernières élections, **la commission de contrôle est constituée de 5 conseillers municipaux volontaires pris dans l'ordre du tableau et prêts à participer aux travaux de la commission, dont :**

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges
- 2 conseillers municipaux appartenant à la seconde liste

Chaque titulaire aura un suppléant désigné dans les mêmes conditions.

ATTENTION – Le maire, les adjoints au maire ayant délégation et les conseillers municipaux ayant délégation en matière de listes électorales NE PEUVENT PAS SIEGER au sein de cette commission

LISTE des CONSEILLERS prêts à participer aux travaux de la commission :

Intitulé de la liste majoritaire	NOM	Prénom	
SAINTE FORTUNADE UNE PASSION COMMUNE	CHAMBEAUDIE	Marie Louise	titulaires
	LEYRAT	Jacqueline	
	DURAND	Xavier	
	MOSQUERA	Vincent	suppléants
	COLY	Patrick	
	LACOMBE	Sophie	

Intitulé de la seconde liste	NOM	Prénom	
SAINTE FORTUNADE AVANCONS ENSEMBLE	MONTEIL	Anthony	titulaires
	PERNET	Philippe	
	BESANGER	Isabelle	suppléants
	BONNET	Richard	

Questions diverses:

1/ Commissions et groupes de travail Tulle Agglo.

2/ Accueil Flashlanden : reporté

3/ Groupe de travail « Habitat » : Martine DUPIN de BEYSSAT- Laurent DELAGE – Isabelle BESANGER et Anthony MONTEIL

4/ Cérémonie du 11 novembre : Mercredi 11 Novembre à 11 heures 30

5/ Réunion pour le projet « Maison France Services : Samedi 24 octobre à 10 heures en Mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.
